

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE: 104, Rue de Paris PARIS: 49, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Réveil de Roubaix - Courtois

BUREAUX: ROUBAIX 135-17 46, rue de la Gare, 45 TOURCOING 19-35 3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA TRAGI-COMÉDIE des dettes de guerre

On ne connaît peut-être pas assez, en France, l'histoire des dettes de guerre qui vient d'être mise au premier plan de l'actualité par la mise en demeure des Etats-Unis adressée aux pays débiteurs et par la réponse très nette que l'Angleterre leur a faite.

Four bien comprendre la question, il convient de se souvenir de l'attitude prise par le gouvernement de Washington au cours de la grande guerre. Fidèle à la doctrine de Monroë, celui-ci avait décidé de rester neutre et d'assister en spectateur désintéressé — du moins croyait-il pouvoir l'être — au conflit qui ensanguinait la vieille Europe.

On sait comment à la suite de divers incidents et, notamment, du torpillage du « Lusitania » par un sous-marin allemand, l'Amérique fut amenée à se ranger aux côtés des Alliés, dans la dernière année de la guerre.

Après avoir été prêt de l'argent aux Alliés, et ses industriels et ses commerçants leur ayant fourni de nombreuses marchandises.

Déjà, à cet instant, la question des dettes était posée, mais d'une façon tout autre qu'elle le fut plus tard. Pour notre compte personnel, il nous souvient fort bien que peu après la déclaration de guerre de l'Amérique à l'Allemagne, nous rencontrâmes, près du front de la Somme, un officier français qui revenait d'accomplir une mission diplomatique aux Etats-Unis et qui, à une question que nous lui posâmes concernant ce que nous devions à ces derniers, nous répondit en nous montrant un exemplaire de la grande revue américaine « The Lilies » dont une page entière était prise par une admirable gravure représentant une jeune femme à cheval, toute inondée de lumière dorée, avec, comme légende, ces simples mots : « La France éternelle ».

Et notre interlocuteur d'ajouter : « Cela synthétise admirablement le sentiment des Américains à l'égard de la France. Aujourd'hui, nul ne songe à réclamer un dollar... mais, plus tard... »

Plus tard, quelques mois après, en août 1918, nous étions, à Bourges, avec un officier de l'armée yankee et celui-ci nous affirmait qu'après ce qui s'était passé, ses compatriotes auraient mauvaise grâce à demander à d'autres

On célébrera dimanche à Calais, les 104 ans de M^{me} Leprince-Leulliet

« La grand-mère de Calais » — comme on l'appelle communément en cette ville — entrera mardi prochain, 12 juin, dans sa cent cinquantième année. Mme Leprince-Leulliet est en effet originaire de Calais où elle est née le 12 juin 1830, deuxième enfant d'une famille où devait venir par la suite s'ajouter sept frères et sœurs.

Veuve depuis 1896 elle habite dans une modeste demeure en compagnie de ses fils Eugène, âgé de 68 ans et de sa petite-fille, Eugène, 40 ans, qui ne s'est pas mariée.

Depuis que la grand-mère de Calais a atteint son centième anniversaire, notre journal a rappelé chaque année sa biographie. Il ne nous paraît donc pas inutile d'y revenir cette fois encore. Bornons-nous à dire que depuis l'an dernier, Mme Leprince-Leulliet n'est plus tout à fait aussi alerte. Il lui est maintenant très difficile d'entendre et sa vue considérablement baissée. Elle ne se lève plus que de trois heures de l'après-midi à huit heures et s'alimente seulement de lait, café et bananes.

Un fait étonnant : elle a conservé une excellente mémoire et se plait à évoquer

deux photos de Mme Leprince et ses enfants devant les siens les années de sa jeunesse. Son état de santé ne lui permet malheureusement plus de sortir, aussi la fête qui sera organisée dimanche en son honneur sera-t-elle intime.

Le matin, à 10 h., M. l'abbé Cocart, curé de la paroisse de St Calixte, a célébré une messe à son intention. Vers 11 h., une délégation de vieux travailleurs ira lui offrir une gerbe de fleurs.

Enfin, M. Léon Vincent, député, et Jules Lefebvre, maire de la ville, se proposent de venir à midi lui apporter leurs respectueux hommages.

On espère vivement avoir encore l'année prochaine l'agréable mission d'informer nos lecteurs de l'état de santé de la vénérable centenaire, à l'occasion de son entrée dans sa cent sixième année.

LE DERBY D'EPSOM a été gagné par « Windsor Lad »

Le total des paris est évalué à un milliard

On ne parlait hier, à Londres, que du Derby. Toutes les autres préoccupations étaient reléguées au deuxième plan. Il n'est pas de Britanniques qui ne se rende à Epsom, sinon en personne, du moins en équipage.

Le lendemain, cette fois où ils eurent sur un bec, pour employer leur expression, ils eurent chacun leur revolver acheté chez un armurier lillois avec de l'argent volé en partie la veille.

Bientôt, la ministre équipe sera aussi interrogée par M. Thibaut sur les divers cambriolages, agressions et vols, tous qualifiés, avoués à ce jour. Le nombre de ces graves méfaits se monte aujourd'hui à douze.

Peut-être en existe-t-il d'autres plus importants. Peut-être enregistrons-nous un coup de théâtre avant les prochains attentats.

Attendons... L. J.

Le grand favori « COLOMBO » qui s'est classé troisième.

Une crise ministérielle éclate en Belgique

Le Cabinet avait été mis deux fois de suite en minorité

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

Le Cabinet belge s'est rebellé, hier après-midi. Après avoir discuté un projet de loi du gouvernement sur les taxes fiscales, elle a voté par 63 voix contre

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Société des Agriculteurs du Nord

LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DES CONCOURS A ÉTÉ PRÉSIDÉE PAR M. ARMAND GUILLON, PRÉFET DU NORD

Le vieil Société des Agriculteurs du Nord qui est fière d'un glorieux passé d'organisation et de défense agricole pour avoir pris de précieuses initiatives dont on apprécie avec le recul les heureux résultats, entoure, de tradition, son assemblée annuelle de quelque solennité.

Le plus souvent, le ministre ou son délégué la préside et, en des temps heureux, encore proches, c'était un beau cadre pour entamer l'hymne à la production et affirmer la nécessité d'encourager un élément essentiel de notre économie nationale. Cet élément demeure ce qu'il a toujours été : la ressource la plus solide du pays, mais il se trouve aujourd'hui durement assailli par les difficultés de la crise générale. L'écoulement à un prix rémunérateur est devenu pour chacun des produits de la terre un problème dont on ne peut isoler les données de l'ensemble de la production, parant ici sans voir à son ingratitude pas à côté la situation d'une branche solidaire. Les solutions ne peuvent s'improviser, mais patience et per-

L'allocution du Président M. Em. Lanthies, président, prend la parole et, dans un remarquable discours, il expose à M. Armand Guillon l'évolu-

M. Paul JOURDAIN Sénateur du Haut-Rhin, Ancien Ministre qui a été élu Président du C.R.C.I.A.

MM. Paul Jourdain, président du comité; Joseph Caillaux, sénateur; Lamoureux, ministre du commerce; Chapal, Beres, sénateurs; Julien Durand, Lallemand, Métayer, et, à sa gauche, MM. Jules Cahen, président intérimaire du comité; Quéuille, ministre de l'Agriculture; Straus, vice-président du Sénat; Milan, Charabot, Cavillon, sénateurs; Claris, du cabinet du président du conseil.

Un grand nombre de parlementaires, de hautes personnalités du monde politique, commercial, industriel et agricole et de membres du comité, assistaient à ce déjeuner.

UN COMITÉ D'ACTION POUR LES « GUEULES CASSÉES »

Avant son départ pour Paris, M. Szumlanski a présidé, à Lille, à sa fondation

En raison de sa grande intelligence, de son dévouement à la cause des « gueules cassées », de son activité prodigieuse, M. Szumlanski, qui est lui-même un mutilé de la guerre, a été appelé à Paris, par le colonel Picot. Il l'assistera dans la direction des services qui composent l'œuvre magnifique des « gueules cassées ». On connaît les buts de cette œuvre; ils se résument en une formule générale : la protection efficace et constante de ceux que l'horreur de leurs blessures faciales a déshonorés de la société. L'Association des « gueules cassées » n'est pas instituée à l'usage de la plu-

LA Foudre TUA UN HOMME ET PARALYSA SON FRÈRE

Les trois frères Georges, André et Emile Colinat, cultivateurs à Andray, ayant été surpris par un orage, se sont réfugiés sous une halle. La foudre est tombée sur la halle, l'un des trois frères, Georges Colinat, âgé de 23 ans, a été tué net, André Colinat a eu les jambes paralysées.

UNE motocyclette électrique



M. FAUQUE, un Parisien, a construit une moto qui peut marcher de 40 à 70 km. sans recharger les accus à six fois l'avantage de ne faire aucun bruit et d'avoir une moyenne normale de 22 à 25 kilomètres.

En cinquième page - LE RÉVEIL AUTOMOBILE

M. PAUL JOURDAIN PRÉSIDENT du Comité Mascaraud

L'assemblée générale annuelle du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, a été présidée par M. Paul Jourdain, sénateur ancien ministre.

L'assemblée générale a été suivie d'un déjeuner, présidé par M. Edouard Herriot, ministre d'Etat, qui avait à sa droite

M. Paul JOURDAIN Sénateur du Haut-Rhin, Ancien Ministre qui a été élu Président du C.R.C.I.A.

MM. Paul Jourdain, président du comité; Joseph Caillaux, sénateur; Lamoureux, ministre du commerce; Chapal, Beres, sénateurs; Julien Durand, Lallemand, Métayer, et, à sa gauche, MM. Jules Cahen, président intérimaire du comité; Quéuille, ministre de l'Agriculture; Straus, vice-président du Sénat; Milan, Charabot, Cavillon, sénateurs; Claris, du cabinet du président du conseil.

Un grand nombre de parlementaires, de hautes personnalités du monde politique, commercial, industriel et agricole et de membres du comité, assistaient à ce déjeuner.

UN COMITÉ D'ACTION POUR LES « GUEULES CASSÉES »

Avant son départ pour Paris, M. Szumlanski a présidé, à Lille, à sa fondation

En raison de sa grande intelligence, de son dévouement à la cause des « gueules cassées », de son activité prodigieuse, M. Szumlanski, qui est lui-même un mutilé de la guerre, a été appelé à Paris, par le colonel Picot. Il l'assistera dans la direction des services qui composent l'œuvre magnifique des « gueules cassées ». On connaît les buts de cette œuvre; ils se résument en une formule générale : la protection efficace et constante de ceux que l'horreur de leurs blessures faciales a déshonorés de la société. L'Association des « gueules cassées » n'est pas instituée à l'usage de la plu-

LA Foudre TUA UN HOMME ET PARALYSA SON FRÈRE

Les trois frères Georges, André et Emile Colinat, cultivateurs à Andray, ayant été surpris par un orage, se sont réfugiés sous une halle. La foudre est tombée sur la halle, l'un des trois frères, Georges Colinat, âgé de 23 ans, a été tué net, André Colinat a eu les jambes paralysées.

UNE motocyclette électrique



M. FAUQUE, un Parisien, a construit une moto qui peut marcher de 40 à 70 km. sans recharger les accus à six fois l'avantage de ne faire aucun bruit et d'avoir une moyenne normale de 22 à 25 kilomètres.

En cinquième page - LE RÉVEIL AUTOMOBILE

L'AFFAIRE de la Mutualité du Nord

M. Georges Petit, ex-directeur de l'U.D., a été interrogé par M. Perret, juge d'instruction, à Lille

Un fait important s'est produit, hier, dans l'affaire scandaleuse de la Mutualité du Nord. M. Georges Petit, l'ex-directeur général de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels, convoqué s'est rendu au Palais de Justice de Lille, dans le cabinet de M. Perret, le juge chargé de la laborieuse instruction de cette affaire.

M. Emmanuel Froyet, bâtonnier de l'ordre des avocats, défenseur de M. Petit, était présent.

Les sociétés appesés sur les documents saisis au cours des perquisitions, furent ouverts; le magistrat commença leur

M. Georges PETIT, Ancien Directeur de l'U. D. des Sociétés de Secours Mutuels du Nord.

inventaire et posa quelques questions à l'inculpé.

Le grand nombre de documents à examiner fait prévoir la longueur de l'opération. Celui-ci se poursuivra aujourd'hui.

Dès que cette opération sera terminée, M. Perret reprendra l'interrogatoire de M. Georges Petit.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

M. Barthou demande la poursuite des travaux

La délégation française a fait parvenir, mercredi matin, à la présidence de la conférence du désarmement et aux délégations qui ont un projet de résolution qui sera soumis cet après-midi aux délibérations du bureau.

Ce projet de résolution résume les points de vue précédemment exposés par les délégations françaises devant la conférence. Il affirme en substance que la conférence peut et doit continuer ses travaux.

Dans le domaine du désarmement, le projet de résolution suggère que l'activité de la conférence s'exerce en poursuivant les études précédemment entreprises à Genève sur le désarmement aérien, sur la publicité budgétaire et sur la fabrication des armes et des munitions de guerre.

Dans le domaine de la sécurité que la France continue de considérer comme inséparable du précédent, le projet de résolution tend à confier sans délai aux commissions compétentes l'étude de textes appropriés, concernant l'organisation du contrôle et les garanties d'exécution de la Convention, sans préjudice des négociations qui devront se poursuivre entre tous les pays intéressés à la conclusion de pactes régionaux et à la définition de l'agresseur.

Le bureau se trouve donc en présence de deux projets de résolution, l'un de la délégation française, l'autre du président Henderson, qui n'a pas retiré le sien.

UN INCIDENT A LA COMMISSION DU 6 FÉVRIER

Un commissaire, M. de Tastes, a donné sa démission

La commission d'enquête sur les événements du 6 février a procédé, hier après-midi, à une confrontation générale de MM. Bonnefoy-Sibour, Marchand, le capitaine Despres et plusieurs exécutants du service d'ordre qu'elle interrogea tout d'abord séparément.

Un incident a marqué le début de la réunion : M. de Tastes, ayant voulu interroger le capitaine Despres, sur un point de détail auquel il attachait de l'importance et qui mettait le témoin en contradiction avec M. Bonnefoy-Sibour, deux socialistes, MM. Vincent-Auriol et Louget, ont protesté contre l'intervention de leur collègue.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brusquement la salle des délibérations, annonçant qu'il donnait sa démission, puisqu'on l'empêchait d'interroger les témoins. Il a adressé aussitôt une lettre au président de la commission pour lui annoncer sa détermination.

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY

La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky a poursuivi, hier, l'audition de M. Winsou, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Elle a entendu ensuite M. Léger, secrétaire du ministre des Affaires étrangères, qui a exposé l'activité du Quai d'Orsay dans l'affaire des Bons Hongrois. L'audition du témoin se poursuivra aujourd'hui.

Celui-ci a alors quitté brus